

Office fédéral des migrations
Office fédéral du logement

Intégration et développement des quartiers dans les pe- tites et moyennes vil- les de Suisse



Principaux résultats

Michal Arend

www.research-solutions.ch
ma@research-solutions.ch

Zollikon, 15 janvier 2008

Sommaire

1	Situation initiale et problématique	1
2	Villes présentant des exigences particulières en matière de politique d'intégration sur la base du recensement de la population effectué en 2000	1
3	Déplacement géographique des problèmes d'intégration.....	6
4	Principaux résultats des analyses approfondies conduites dans 13 villes et communes	11
5	Conclusions et recommandations sous forme de thèses	14

1 Situation initiale et problématique

Il ressort des analyses conduites dans le sillage de la publication, en juillet 2006, du rapport «Problèmes d'intégration des ressortissants étrangers en Suisse»¹ qu'aucune étude détaillée n'a été réalisée à ce jour sur la concentration géographique et le cumul des problèmes d'intégration dans certaines zones et localités des agglomérations suisses. C'est sur la base de ce constat que l'Office fédéral des migrations (ODM) et l'Office fédéral du logement (OFL) ont mandaté la présente étude. Elle doit contribuer à répondre aux questions suivantes:

- a) Quelles sont les zones et les localités des agglomérations suisses qui présentent une concentration et un cumul de problèmes d'intégration?
- b) Quelles sont les zones et les localités des agglomérations suisses dans lesquelles des mesures de promotion de l'intégration ont déjà été mises en œuvre? Quelles sont celles dans lesquelles de telles mesures font défaut?

2 Villes présentant des exigences particulières en matière de politique d'intégration sur la base du recensement de la population effectué en 2000

Pour pouvoir répondre de manière précise à la première question, il est indispensable de pouvoir s'appuyer sur des statistiques ayant un degré de qualité, de comparabilité et de différenciabilité élevé. Faute de telles données, il a été opté, aux fins de la réalisation de la présente étude, pour une procédure pragmatique.² Ainsi, sur la base du recensement de la population effectué en 2000, les zones et les localités présentant des exigences particulières en matière de politique d'intégration ont été identifiées à l'aide des neuf critères et indicateurs suivants:

- Part de la population étant de nationalité étrangère (désignée par l'abréviation «ETR» dans les tableaux 1 à 10 ci-après)
- Part de la population dite «sédentaire», à savoir domiciliée à la même adresse depuis 5 ans (ci-après «SED»)
- Part de la population qui résidait encore à l'étranger en 1995 (ci-après «RESETR»)
- Part de la population sans emploi (ci-après «SSEMP»)
- Part de la population présentant un niveau de formation faible (à savoir n'ayant suivi aucune formation ou uniquement la scolarité obligatoire, ci-après «FORMFA»)
- Part de la population qui ne parle une langue régionale ni à la maison ni sur le lieu de travail ou à l'école (ci-après «NULLRE»)
- Part des ménages avec 3 enfants et plus (ci-après «FAMNOM»)
- Part des ménages vivant dans des bâtiments anciens (construits avant 1961) non rénovés (ci-après «BATANC»)

¹ http://www.bfm.admin.ch/etc/medialib/data/migration/integration/berichte.Par.0002.File.tmp/Integrationsbericht_f.pdf

² A titre d'exemples de données qui font actuellement défaut pour pouvoir identifier des déficits d'intégration dans certaines zones ou un cumul de problèmes d'intégration, il convient de citer ici celles relatives à la formation des jeunes et aux bénéficiaires de l'aide sociale, ainsi que les statistiques dans les domaines de la sécurité et de la criminalité.

- Part des ménages vivant à l'étroit dans des logements comptant plus d'habitants que de pièces (ci-après «LOGETR»)

Si la satisfaction à l'un ou à un petit nombre des critères énoncés précédemment n'implique pas nécessairement la présence de problèmes d'intégration, le dépassement de plusieurs, de la quasi-totalité, voire de la totalité des seuils critiques dans une commune ou un quartier urbain laisse présager des exigences et des problèmes particuliers en matière de politique d'intégration. Ainsi qu'il est précisé au chapitre 5, il s'agira de vérifier cette hypothèse en procédant à des recherches plus approfondies.

Les informations recueillies sur la base des neuf critères retenus peuvent être traitées de deux manières. La première consiste à déterminer un indice global dans lequel l'ensemble des critères sont pondérés équitablement et dont la valeur positive ou négative indique, suivant le cas, la présence de bonnes ou de mauvaises conditions d'intégration.

La seconde a pour objet de définir un seuil pour chacun des critères, puis de déterminer le nombre de critères pour lesquels ces seuils sont franchis. Compte tenu des expériences et des réflexions quant aux valeurs de référence à atteindre ainsi que des valeurs moyennes et des écarts-types de certains indicateurs, les seuils critiques ont été définis comme suit:

VILLE / COMMUNE	ETR	SED	RESETR	SSEMP	FORMFA	NULLRE	FAMNOM	BATANC	LOGETR
Valeur moyenne	15,7%	64,6%	3,3%	1,3%	27,7%	8,0%	5,4%	12,9%	5,9%
Ecart-type	9,2%	6,5%	2,5%	0,6%	6,4%	5,3%	2,4%	5,8%	2,3%
Seuil critique	>25,0%	<60,0%	>5,0%	>3,0%	>33,0%	>15,0%	>3,0%	>19,0%	>9,0%

Tableau 1: Valeurs moyennes, écarts-types et seuils critiques définis à l'échelle de la ville et de la commune pour les neuf critères retenus

QUARTIER	ETR	SED	RESETR	SSEMP	FORMFA	NULLRE	FAMNOM	BATANC	LOGETR
Valeur moyenne	25,4	58,2	6,4	2,5	24,4	14,2	2,5	27,7	5,6
Ecart-type	11,9	6,3	3,4	1,1	7,0	8,2	1,6	13,6	2,7
Seuil critique	>38,0%	<55,0%	>10,0%	>4,0%	>33,0%	>22,0%	>3%	>40,0%	>10,0%

Tableau 2: Valeurs moyennes, écarts-types et seuils critiques définis à l'échelle du quartier pour les neuf critères retenus

Pour toutes les communes de Suisse de plus de 5000 habitants et les quartiers des grandes villes de plus de 30 000 habitants, il a été procédé ensuite au calcul des deux valeurs sur la base des résultats du recensement conduit en 2000.

Les résultats sont présentés dans les tableaux 3 à 10 ci-dessous, l'indice global apparaissant systématiquement dans l'avant-dernière colonne (intitulée «INDICE»), le nombre de critères pour lesquels le seuil critique a été dépassé dans la dernière colonne (intitulée «NBSEC»).

Précisons au demeurant que ces tableaux ne sauraient être considérés comme un classement; leur seul objectif est de fournir des informations quant à la présence éventuelle de problèmes d'intégration dans les communes concernées. Les recherches (cf. chapitre 4) montrent que, dans les faits, la situation diffère considérablement d'une commune à une autre. Aussi toute affirmation

fondée sur la problématique de l'intégration doit-elle nécessairement reposer sur des analyses qualitatives et quantitatives plus approfondies.

COMMUNES DE 5000 à 10 000 HABITANTS	CT	POURCENTAGE DE PERSONNES						POURCENTAGE DE MENAGES			INDICE	NBSEC
		ETR	SED	RESETR	SSEMP	FORMFA	NULLRE	FAMNOM	BATANC	LOGETR		
Chavannes-p.-Ren.	VD	47,7	54,7	9,3	2,6	34,8	18,1	3,2	19,8	10,9	-14,8	8
Zermatt	VS	39,0	56,4	11,4	0,9	34,0	29,2	3,1	9,6	16,6	-14,3	7
Spreitenbach	AG	46,3	52,4	4,9	3,4	33,3	24,8	4,2	7,2	10,0	-13,5	7
Rorschach	SG	39,6	55,1	4,5	3,4	36,8	21,7	4,0	24,1	6,3	-13,4	7
Chêne-Bourg	GE	35,1	50,8	7,8	2,8	25,4	13,7	3,1	31,9	9,8	-13,1	6
Crissier	VD	44,5	56,4	7,4	2,1	31,5	16,6	3,5	16,2	12,0	-11,9	6
Le Grand-Saconnex	GE	41,8	49,9	8,6	2,1	18,4	16,7	2,5	31,4	6,9	-11,1	5
Aigle	VD	35,5	60,8	6,2	2,4	34,2	16,5	5,4	17,0	10,6	-11,0	6
Ecublens	VD	41,3	58,8	7,6	2,4	31,7	16,3	2,6	17,8	9,9	-10,7	5
St. Margrethen	SG	37,4	60,2	4,2	2,6	35,1	17,7	5,0	18,5	7,7	-10,0	4
St. Moritz	GR	36,7	59,7	13,4	0,6	28,5	31,9	1,8	14,9	7,0	-9,9	4
Zuchwil	SO	37,0	58,0	3,6	3,3	34,4	19,2	3,3	16,7	6,0	-9,5	6
Aarburg	AG	33,5	59,4	2,9	2,7	34,2	19,9	4,5	20,4	7,0	-9,4	6
Orbe	VD	29,8	56,6	5,7	1,5	33,1	10,2	4,4	27,8	8,2	-8,4	6
Gland	VD	28,9	47,2	7,4	2,0	21,8	11,0	4,4	18,1	7,4	-7,6	4

Tableau 3: 15 des 183 communes de 5000 à 10 000 habitants présentant les valeurs de l'indice d'intégration les plus faibles

VILLES DE 10 000 À 20 000 HABITANTS	CT	POURCENTAGE DE PERSONNES						POURCENTAGE DE MENAGES			INDICE	NBSEC
		ETR	SED	RESETR	SSEMP	FORMFA	NULLRE	FAMNOM	BATANC	LOGETR		
Renens	VD	53,1	56,4	8,0	3,1	37,8	20,7	2,9	30,1	12,3	-18,7	8
Vevey	VD	41,1	54,1	6,6	3,8	30,8	15,8	2,9	35,2	9,7	-16,1	7
Opfikon	ZH	38,1	49,1	9,0	3,4	28,8	22,0	2,3	17,4	6,5	-13,0	5
Schlieren	ZH	41,4	57,1	6,3	2,9	31,3	24,7	2,6	21,9	8,3	-12,8	5
Carouge	GE	37,8	54,9	7,7	2,9	26,7	13,8	2,1	31,7	9,2	-12,5	5
Versoix	GE	38,4	50,7	11,6	2,8	23,1	17,0	5,0	17,4	6,6	-12,1	5
Prilly	VD	35,8	59,5	5,8	2,5	30,1	13,5	2,2	35,9	8,4	-10,9	4
Littau	LU	34,3	57,8	3,8	2,5	35,6	21,6	4,6	15,3	8,1	-9,9	5
Meyrin	GE	43,8	59,9	6,3	2,8	26,4	16,4	3,0	16,4	9,7	-9,9	5
Nyon	VD	35,9	54,4	8,7	1,9	25,3	15,4	3,1	24,5	7,9	-9,8	6
Locarno	TI	35,2	62,6	3,8	2,8	37,7	15,7	2,0	17,9	9,3	-8,9	4
Kreuzlingen	TG	41,4	56,1	5,7	2,5	31,5	17,1	3,1	16,5	6,0	-8,9	5
Pratteln	BL	36,1	62,4	4,5	2,8	33,0	19,4	3,1	14,2	8,2	-8,7	4
Thônex	GE	33,3	54,5	6,7	2,7	25,5	12,8	3,9	13,2	9,2	-8,4	5
Wohlen (AG)	AG	30,1	59,6	3,2	2,5	33,3	16,4	4,8	16,0	6,9	-7,3	5

Tableau 4: 15 des 89 villes de 10 000 à 20 000 habitants présentant les valeurs de l'indice d'intégration les plus faibles

VILLES DE 20 000 À 30 000 HABITANTS	CT	POURCENTAGE DE PERSONNES						POURCENTAGE DE MENAGES			INDICE	NBSEC
		ETR	SED	RESETR	SSEMP	FORMFA	NULLRE	FAMNOM	BATANC	LOGETR		
Vernier	GE	47,2	58,3	7,4	4,0	33,7	19,0	4,1	22,9	11,2	-16,7	9
Montreux	VD	39,0	53,4	11,8	2,8	27,4	16,9	2,6	29,9	7,8	-14,2	5
Dietikon	ZH	38,7	57,3	5,9	3,1	31,6	22,7	3,3	14,7	8,8	-11,7	6
Yverdon-les-Bains	VD	33,5	57,0	5,8	2,4	33,0	14,5	4,1	23,5	8,6	-10,3	5
Lancy	GE	34,2	60,7	5,6	2,6	26,3	12,7	2,7	16,7	7,8	-6,5	2
Emmen	LU	27,6	59,7	3,2	2,2	33,6	16,3	5,1	9,8	7,2	-5,8	5
Sion	VS	24,9	59,9	4,1	2,8	29,5	11,4	4,0	11,3	8,1	-5,3	2
Dübendorf	ZH	25,3	54,3	5,5	2,2	22,4	14,4	2,4	11,7	4,5	-3,3	3
Frauenfeld	TG	24,2	56,6	3,3	1,7	28,8	13,6	3,8	14,5	4,8	-3,0	2

Zoug	ZG	23,5	58,6	6,2	1,4	22,1	13,9	2,4	11,8	5,7	-1,7	2
Uster	ZH	22,0	57,3	4,1	1,9	23,7	12,2	3,3	11,0	4,3	-1,3	2
Kriens	LU	14,7	61,4	3,0	1,7	25,4	8,5	3,6	14,2	4,6	0,5	1
Riehen	BS	13,0	64,3	3,6	1,2	18,6	5,7	3,2	25,1	3,5	2,0	2

Tableau 5: Valeurs de l'indice d'intégration de l'ensemble des villes de 20 000 à 30 000 habitants

VILLES DE 30 000 À 50 000 HABITANTS	CT	POURCENTAGE DE PERSONNES						POURCENTAGE DE MENAGES			INDICE	NBSEC
		ETR	SED	RESETR	SSEMP	FORMFA	NULLRE	FAMNOM	BATANC	LOGETR		
Bienne	BE	26,5	56,4	4,7	3,1	28,5	38,9	2,3	26,5	5,1	-12,6	5
Fribourg	FR	29,1	56,6	7,2	2,6	30,0	20,9	2,4	22,1	5,9	-9,4	5
Neuchâtel	NE	31,5	57,1	8,2	2,5	26,7	13,0	2,3	31,6	5,6	-9,3	4
Lugano	TI	40,8	62,3	8,4	2,5	31,7	12,3	1,5	11,9	7,1	-7,1	2
La ChdF	NE	26,6	61,0	4,2	1,4	31,8	10,0	3,1	36,5	5,8	-6,3	3
Schaffhouse	SH	25,5	59,1	4,6	2,0	27,1	13,5	3,2	24,3	4,6	-5,0	4
Coire	GR	18,4	57,8	3,2	1,9	25,6	12,2	2,4	11,7	4,9	-0,8	1
Thoune	BE	12,6	59,0	2,6	2,4	24,1	7,4	2,8	18,1	5,2	-0,7	1
Köniz	BE	13,7	62,6	3,3	2,0	19,8	8,6	2,9	23,3	4,7	-0,3	1

Tableau 6: Valeurs de l'indice d'intégration de l'ensemble des villes de 30 000 à 50 000 habitants

VILLES DE PLUS DE 50 000 HABITANTS	CT	POURCENTAGE DE PERSONNES						POURCENTAGE DE MENAGES			INDICE	NBSEC
		ETR	SED	RESETR	SSEMP	FORMFA	NULLRE	FAMNOM	BATANC	LOGETR		
Genève	GE	44,5	56,7	10,7	3,3	22,7	17,2	1,7	50,0	9,0	-17,7	7
Lausanne	VD	37,2	55,6	10,1	3,2	27,2	14,1	2,4	39,7	7,1	-14,5	5
Bâle	BS	30,2	60,4	6,1	2,9	27,0	18,1	2,0	29,6	6,7	-9,4	4
Zurich	ZH	30,3	59,5	8,3	2,9	24,9	17,8	1,8	27,7	5,8	-9,3	5
Saint-Gall	SG	27,5	56,3	5,6	2,5	26,4	14,6	2,9	21,4	4,0	-6,0	4
Berne	BE	22,5	57,2	5,2	2,4	21,2	14,2	1,4	34,9	4,2	-6,0	3
Winterthur	ZH	24,0	58,3	4,6	2,6	25,8	13,5	3,3	18,8	5,2	-5,0	2
Lucerne	LU	20,6	58,1	5,5	2,3	23,3	12,6	1,8	23,5	3,8	-3,6	3

Tableau 7: Valeurs de l'indice d'intégration de l'ensemble des villes de plus de 50 000 habitants

QUARTIERS DE GRANDES VILLES DE PLUS DE 100 000 HABITANTS	VILLE	POURCENTAGE DE PERSONNES						POURCENTAGE DE MENAGES			INDICE	NBSEC
		ETR	SED	RESETR	SSEMP	FORMFA	NULLRE	FAMNOM	BATANC	LOGETR		
Sauvabelin	Lausanne	47,4	36,5	10,1	3,9	35,7	15,1	6,8	23,8	19,4	-15,9	6
Pâquis	Genève	56,1	54,2	14,7	4,5	28,0	24,2	1,7	59,6	11,6	-14,1	7
Matthäus	Bâle	50,3	55,9	8,9	5,1	35,8	32,3	2,4	22,5	12,8	-13,6	5
Sébeillon-Malley	Lausanne	52,5	51,6	11,4	4,0	38,0	21,2	2,8	42,4	11,6	-12,9	7
Montoie-Bourdon.	Lausanne	49,8	56,0	10,0	4,9	36,1	19,5	4,0	45,5	11,4	-12,5	6
Rosental	Bâle	50,4	54,7	8,8	5,0	39,3	33,5	2,3	34,1	11,6	-12,4	6
Hard	Zurich	50,1	61,4	9,3	5,0	38,9	34,3	2,1	19,1	11,5	-12,1	5
Jonction	Genève	45,7	54,9	12,4	4,4	28,0	19,2	1,5	53,4	10,9	-12,0	6
Langstrasse	Zurich	43,4	47,3	12,7	5,3	30,7	28,2	1,1	32,6	7,5	-11,7	5
Klybeck	Bâle	49,7	62,5	5,7	4,3	42,0	33,9	2,9	31,0	12,8	-11,1	5
La Cluse	Genève	47,7	51,3	13,0	3,8	25,6	18,5	1,0	50,7	8,8	-11,1	4
Gewerbeschule	Zurich	45,2	49,2	11,6	4,8	31,7	28,1	1,7	25,4	8,7	-10,9	5
Bâtie-Acacias	Genève	54,2	58,3	11,2	4,3	32,4	21,7	1,7	50,1	11,7	-10,8	5
Délices-Gr.-Montb.	Genève	44,5	55,4	10,4	4,5	26,2	18,2	1,8	56,7	10,2	-10,6	5
St.Johann	Bâle	41,9	57,6	7,0	3,9	33,7	26,5	2,8	32,9	10,3	-10,6	4

Tableau 8: 15 des 117 quartiers présentant les valeurs de l'indice d'intégration les plus faibles dans les grandes villes de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich

QUARTIERS DES VILLES MOYENNES DE LUCERNE, ST-GALL ET WINTERTHOUR	VILLE	POURCENTAGE DE PERSONNES						POURCENTAGE DE MENAGES			INDICE	NBSEC
		ETR	SED	RESETR	SSEMP	FORMFA	NULLRE	FAMNOM	BATANC	LOGETR		
Basel-Bernstrasse	Lucerne	60,4	52,9	11,2	6,2	42,9	44,1	3,8	29,0	13,9	-18,4	8
Sennhof	Winterthour	42,7	44,3	9,1	4,6	34,7	26,3	5,9	3,6	15,1	-12,2	7
Eichliacker	Winterthour	44,6	54,7	7,9	5,4	32,6	26,0	2,9	19,6	8,5	-8,1	4
Kantonsspital-lb.	Lucerne	35,6	48,8	15,9	6,4	28,7	18,6	1,1	38,6	3,7	-8,0	3
Tössfeld	Winterthour	45,2	56,1	7,9	4,5	31,3	28,0	3,1	19,6	10,3	-7,7	5
Lachen	Saint-Gall	39,6	53,8	5,7	3,1	34,0	24,0	4,2	22,4	6,4	-6,0	5
Grüze	Winterthour	36,0	57,9	6,2	5,0	23,9	19,6	3,6	45,0	8,3	-5,7	3
St. Fiden	Saint-Gall	36,3	54,2	5,7	3,3	32,0	20,8	2,7	27,1	5,6	-4,5	1
Blumenau	Winterthour	29,7	56,3	5,3	3,1	28,3	19,7	3,1	30,2	7,0	-2,9	1
Lindenplatz	Winterthour	27,9	61,7	5,0	3,2	30,2	16,6	4,6	22,8	9,1	-2,5	1
Neuwiesen	Winterthour	26,7	52,5	7,2	3,1	25,3	16,0	2,7	36,5	5,5	-2,5	1
Riethüsli	Saint-Gall	29,6	54,0	6,9	3,1	27,4	16,6	3,0	31,3	4,3	-2,3	2
Rosenberg	Saint-Gall	34,2	51,0	14,3	2,8	20,4	15,4	1,5	24,5	3,6	-2,3	2
Schlosstal	Winterthour	33,0	57,6	5,8	3,5	30,5	18,9	2,6	11,3	7,9	-2,0	0
Neustadt-Voltastr.	Lucerne	28,3	54,4	4,8	3,1	30,9	19,4	1,5	25,5	5,3	-1,9	1

Tableau 9: 15 des 67 quartiers présentant les valeurs de l'indice d'intégration les plus faibles dans les villes moyennes de Lucerne, Saint-Gall et Winterthour

QUARTIERS DE PETITES VILLES DE 30 000 À 50 000 HABITANTS	VILLE	POURCENTAGE DE PERSONNES						POURCENTAGE DE MENAGES			INDICE	NBSEC
		ETR	SED	RESETR	SSEMP	FORMFA	NULLRE	FAMNOM	BATANC	LOGETR		
Madretsch-Nord	Bienne	41,5	52,5	7,1	5,1	36,1	51,6	2,5	28,4	7,6	-11,4	5
Neustadt Süd	Bienne	34,3	52,2	7,0	4,7	31,0	44,9	1,8	35,2	5,9	-9,0	3
Schoenberg	Fribourg	34,3	59,0	5,4	4,0	34,7	28,3	4,3	4,8	9,6	-6,2	4
Forges-Endroit	La ChdF	45,5	56,5	6,3	1,9	42,5	21,0	1,7	40,3	8,1	-5,9	3
Hochstrasse	Schaffhouse	38,7	56,6	7,0	2,8	32,8	23,2	4,0	31,2	6,3	-5,7	3
Draizes-Vauseyon	Neuchâtel	39,3	54,2	8,1	2,7	35,7	16,9	3,1	30,1	9,0	-5,6	4
Centre	Neuchâtel	34,4	47,9	13,8	3,0	24,1	15,9	1,6	43,8	5,0	-5,5	3
Centre	La ChdF	39,5	54,6	6,3	2,2	37,5	15,1	2,1	53,6	5,7	-4,7	4
Mett-Mâche	Bienne	27,6	58,9	4,1	2,9	33,1	39,7	3,1	18,5	5,6	-4,6	3
Champagne	Bienne	27,7	54,1	5,4	3,1	29,1	43,6	1,7	27,8	5,3	-4,5	2
Neustadt Nord	Bienne	26,7	49,6	5,8	3,5	23,2	37,6	1,4	30,4	4,8	-4,0	2
Lerchenfeld	Thoune	23,8	54,5	4,7	2,6	33,6	16,5	5,8	17,3	9,7	-3,8	3
Pierre-à-B.-Acacias	Neuchâtel	32,6	58,9	4,7	2,7	30,7	13,2	7,5	7,2	9,6	-3,3	1
Altstadt	Bienne	22,5	44,8	7,6	4,9	18,8	29,1	0,8	35,5	3,1	-3,2	3
Pérolles	Fribourg	31,9	53,9	8,5	2,3	30,4	17,3	1,8	34,7	5,5	-3,0	1

Tableau 10: 15 des 85 quartiers présentant les valeurs de l'indice d'intégration les plus faibles dans les autres villes de plus de 30 000 habitants

3 Déplacement géographique des problèmes d'intégration

Bien que dans le cadre de la présente étude, les communes et les quartiers urbains présentant des lacunes particulières en matière de promotion de l'intégration aient été identifiés sur la seule base des données du recensement de 2000, il est suffisamment d'études conduites par ailleurs pour attester d'un déplacement géographique des problèmes d'intégration au cours des dernières années.³

Ainsi, tandis que dans les années 1970 et 1980, ces problèmes concernaient principalement le centre-ville et les régions situées à proximité du centre-ville des grandes agglomérations urbaines, ils touchent aujourd'hui plutôt les banlieues et les zones périphériques, dans lesquelles la part de la population résidente socialement défavorisée et faiblement intégrée est la plus élevée et tend à s'accroître.

Parallèlement à ces déplacements à petite échelle, l'on observe une amélioration, à plus large échelle, de la composition sociale de la population résidente dans les grandes agglomérations urbaines tertiaires. Par contre, des problèmes nouveaux et des tensions sociales surgissent dans les petites et moyennes villes, qui restent aux prises avec les mutations structurelles de l'économie et comptent toujours un nombre important d'emplois dans le secteur industriel.

Conséquence de ces deux tendances, les problèmes d'intégration touchent des zones et des localités qui n'y avaient jamais été exposées auparavant et qui, partant, ne savent pas, ou pas très bien, comment les aborder. Sachant que l'instauration et le bon fonctionnement, au niveau local, d'une culture de promotion de l'intégration s'inscrivent dans une démarche à long terme, force est de reconnaître que ces zones et localités ne sont pas en mesure de venir à bout elles-mêmes des problèmes d'intégration. Bien au contraire, elles sont dépassées par ces problèmes et tributaires d'une aide extérieure pour les résoudre.

De la politique d'intégration et de la répartition des projets et mesures d'intégration en Suisse

L'intégration à l'échelle locale pose des questions et des problèmes de nature diverse, qui se manifestent, p. ex., sous forme de conflits de voisinage opposant des membres de groupes différents, de problèmes d'enseignement dans des classes comptant une forte proportion d'élèves de langue étrangère ou encore de charges sociales élevées en raison des dépenses consenties en faveur d'habitants dans le besoin. Autre sujet d'actualité brûlante, l'accroissement dans les faits, ou tout du moins ressenti, de la violence et de la criminalité, lequel suscite la crainte et l'inquiétude de certaines franges de la population indigène et étrangère.

³ Cf. aussi p. ex. Arend M., Baur M. and Schuler M.: «Bevölkerungszusammensetzung, Integration und Ausgrenzung in urbanen Zonen», Office fédéral de la statistique, Neuchâtel 2005. Cf. également Office fédéral des migrations. Problèmes d'intégration des ressortissants étrangers en Suisse. Berne 2006. p. 77 ss.

Une grande pression est exercée sur les villes et les communes de Suisse pour qu'elles résolvent les problèmes d'intégration. Or force est de constater que leurs ressources et leur marge de manœuvre sont limitées à maints égards – p. ex. sur le plan financier, par des dispositions légales supérieures, mais aussi quant à l'aptitude des mesures envisagées à assurer un consensus. Partout ou presque, ce contexte a entraîné une intensification des débats ayant trait aux politiques d'intégration et des étrangers. Nombre d'entre eux se révèlent subjectifs et émotionnels et sont utilisés par différents acteurs et groupes pour essayer de se profiler.

Les mesures prises au niveau communal peuvent être classées selon leur nature, le domaine politique duquel elles relèvent et les objectifs visés par leurs auteurs. S'agissant de leur nature, les mesures spécifiquement et exclusivement destinées aux étrangers diffèrent considérablement, par exemple, de celles qui s'adressent à plusieurs groupes de la population ou à l'ensemble d'entre eux, et qui profitent également aux étrangers. En ce qui concerne le domaine politique et l'objectif visé, une distinction essentielle est opérée entre les mesures relevant de la politique d'intégration, dont les objectifs s'inscrivent explicitement dans le cadre de la politique en question (p. ex. cours de langue, projets d'intégration, etc.), et les autres mesures et politiques, dont les buts et les intentions diffèrent certes de ceux des premières, mais qui ont parfois un effet plus déterminant que les politiques d'intégration à proprement parler (p. ex. mesures de promotion de l'intégration à un stade précoce, mesures mises en œuvre à l'école, construction de logements, etc.).

Aucune étude n'a été réalisée à ce jour sur l'importance ou l'absence des mesures et projets mis en œuvre dans le but de favoriser l'intégration par localités et régions de Suisse. En conséquence, certaines villes et communes – parmi lesquelles l'on compte également celles qui, selon les chiffres indiqués au chapitre 2, présentent un déficit d'intégration important – n'ont aucun aperçu des projets et des mesures relevant de la politique d'intégration qui sont menés sur leur territoire ou commencent à peine à les inventorier aux fins d'une évaluation de la situation.

Le tableau 11 sur la page suivante contient une liste des villes et des cantons qui disposent d'un(e) délégué(e) à l'intégration et de leurs propres crédits d'intégration, et fournit des informations quant aux bases légales et aux principales missions du travail d'intégration. Précisons toutefois que la présence ou l'absence d'un(e) délégué(e) à l'intégration communal(e) et cantonal(e) ne permet pas de juger à elle seule de l'importance accordée à la promotion de l'intégration, l'organisation et les ressources disponibles variant fortement d'une commune et d'un canton à un autre. De la même manière, les informations relatives aux bases légales applicables et aux principales tâches des délégués à l'intégration ne sont pas à elles seules particulièrement significatives, car un même intitulé peut recouvrir des contenus et des champs d'application très différents.

Villes et cantons (abréviations)	Délégué(e) à l'intégration		Crédit		Bases légales				Principales missions				
	Oui, depuis ...	Non	Oui	Non	Constitution	Loi	Ordonnance	Texte directeur	Conseil	Information et relations publiques	Coordination avec les autres services de l'administration	Mise en œuvre de ses propres projets	Coordination de projets fédéraux
Baden	2002		x							x	x	x	x
Berne	2001			x				x		x	x	x	x
Bienne	2003			x				x			x		
Frauenfeld	2000		x						x	x	x	x	x
Langenthal		x	x								x	x	x
Lausanne	1971		x						x	x	x	x	x
Lucerne	2000		x							x	x	x	x
Saint-Gall	2002		x					x		x	x	x	x
Thoune	2004		x					x	x	x	x		
Winterthour	1980		x					x				x	
Zurich	1980		x					x		x	x	x	x
AG	2000			x				x		x	x		x
AI		x		x					x		x		x
AR	2001			x						x	x	x	x
BE	2003		x							x	x	x	x
BL	1999		x		x			x		x	x		x
BS	1998		x					x					
FR	2005			x	x		x			x	x		x
GE	2002		x			x			x	x	x	x	x
GL													
GR													
JU	2004		x				x		x	x		x	x
LU	2001		x					x		x	x		x
NE	1990		x			x	x		x	x	x	x	x
NW	2004			x	x	x		suspendu			x		x
QW	2001		x					x			x	x	x
SG	2001		x					x		x	x	x	x
SH	2004		x		x			x			x		x
SO	2005		x				x	x		x			x
SZ				x							x		x
TG	2002		x							x	x		x
TI	2003		x			x		x	x	x	x	x	x
UR													
VD	2002		x		x					x	x	x	x
VS	2002		x			x	x	x		x	x		x
ZG													
ZH	2003		x							x	x	x	x

Tableau 11: Délégués à l'intégration, crédits, bases légales et principales missions du travail d'intégration dans les villes et les cantons de Suisse (in: Office fédéral des migrations. Problèmes d'intégration des ressortissants étrangers en Suisse. Berne 2006, p. 111 ss)

Le montant des crédits et le nombre de projets qui ont bénéficié d'un soutien financier dans le cadre du programme de promotion de l'intégration de la Confédération au cours de la période allant de 2004 à 2006 sont d'autres indicateurs de la répartition géographique des projets d'intégration et de l'importance accordée aux problèmes d'intégration et à la promotion de l'intégration dans les différentes localités et régions de Suisse.

	Nombre total de projets	Montant total des crédits	Nombre de projets pour 100 000 habitants	Crédits pour 1000 habitants
AG	101	2'287'502.-	17,7	4'018.-
AI+AR	7	27'200.-	10,3	401.-
BE	180	3'257'610.-	18,8	3'404.-
BL	53	1'171'191.-	19,9	4'401.-
BS	112	3'594'924.-	60,3	19'369.-
FR	35	758'950.-	13,8	2'989.-
GE	77	1'967'956.-	17,9	4'570.-
GL	8	63'708.-	21,0	1'669.-
GR	21	405'762.-	11,2	2'161.-
JU	22	542'680.-	31,8	7'852.-
LU	114	2'793'837.-	32,0	7'839.-
NE	46	1'503'019.-	27,3	8'923.-
NW+OW	14	144'025.-	19,2	1'971.-
SG	94	2'246'261.-	20,4	4'883.-
SH	43	1'299'592.-	58,3	17'618.-
SO	48	809'415.-	19,4	3'265.-
SZ	18	453'580.-	13,1	3'298.-
TG	43	1'399'700.-	18,4	5'973.-
TI	53	856'040.-	16,4	2'656.-
UR	3	80'466.-	8,6	2'293.-
VD	108	2'823'867.-	16,5	4'317.-
VS	52	796'534.-	17,8	2'732.-
ZG	43	596'035.-	40,4	5'597.-
ZH	285	6'685'079.-	22,4	5'253.-

Tableau 12: Répartition cantonale des projets qui ont bénéficié d'un soutien financier dans le cadre du programme de promotion de l'intégration de la Confédération entre 2004 et 2006 (présentation réalisée par l'auteur à l'aide des données des rapports de gestion 2004, 2005 et 2006 de la CFE)

Bâle-Ville et Schaffhouse sont, de loin, les cantons qui ont soutenu le plus grand nombre de projets et alloué les crédits les plus importants, tandis que Appenzell, les Grisons et Uri, dans lesquels les structures de promotion de la politique d'intégration et les compétences en matière de dépôt de demandes auprès de la Confédération sont vraisemblablement moins bien développées et la marge de manœuvre requise pour le cofinancement par le canton des projets soutenus par la Confédération est inférieure, arrivent en queue de peloton, avec des valeurs très faibles. Bien que les responsables des programmes se soient efforcés d'encourager une répartition géographique équilibrée de la promotion de l'intégration, force est de constater que le nombre de projets conduits dans les cantons urbains est proportionnellement plus élevé que celui dans les cantons de monta-

gne. Ce constat vaut également pour le montant des crédits et des moyens financiers alloués par le crédit à l'intégration de la Confédération.

4 Principaux résultats des analyses approfondies conduites dans 13 villes et communes

Sur la base du constat que les données du recensement présentées jusqu'à présent se contentent de fournir des indices de réponse aux questions auxquelles la présente étude se propose de répondre, la volonté d'approfondir les recherches dans certaines villes et communes s'exprimait dès le lancement de l'étude. Ces travaux ont consisté, d'une part, en un dépouillement de données et de documents et en lectures et recherches sur Internet, d'autre part, en entretiens personnels avec des acteurs locaux et des personnes clés de la promotion de l'intégration. Si leurs résultats sont limités par le contenu des documents disponibles et les informations fournies par les personnes interrogées, il n'en demeure pas moins que ces recherches auront permis de clarifier un peu plus la situation en matière de politique d'intégration dans les communes concernées, mais aussi d'en révéler toute la complexité. Ainsi, pour pouvoir se faire une idée suffisamment complète de la situation, il faudrait procéder à une étude pour chacune des communes.

Les principaux résultats de ces études sont présentés de manière synthétique dans les tableaux ci-après. Le tableau 13 fait état de l'appréciation personnelle de l'auteur, sur la base des recherches qu'il a entreprises, en termes (i) d'intensité et de répartition géographique des problèmes relevant de la politique d'intégration, (ii) de politique d'intégration locale et (iii) d'organisation et d'activité de la population étrangère et d'autres groupes visés par la politique d'intégration. Quant au tableau 14, il contient l'évaluation faite par l'auteur des principaux obstacles et potentiels des 13 localités étudiées en matière de politique d'intégration.

	Problèmes relevant de la politique d'intégration		Politique d'intégration locale			Etrangères et autres groupes visés par la politique d'intégration
	Intensité (1=faible, 4=élevée)	Répartition (1=dispersée, 4=concentrée)	Conscience des problèmes, thématisation (1=élevée, 4= faible)	Expérience (1=grande, 4=faible)	Ressources locales, mesures et projets (1=faibles, 4=importants)	1=passifs, non organisés 4=actifs, organisés
Rorschach (SG)	4	4	3	4	1	1
Spreitenbach (AG)	3	3	3	4	2	3
Opfikon (ZH)	3	3	3	4	2	2
Locarno (TI)	2	2	3	3	2	3
Pratteln (BL)	4	4	4	4	1	1
Littau (LU)	3	3	3	4	2	3
Kreuzlingen (TG)	2	2	3	2	3	3
Renens (VD)	4	2	2	2	3	4
Montreux (VD)	3	4	2	4	3	2
Vernier (GE)	4	4	1	2	3	4
La Chaux-de-Fonds (NE)	3	2	3	2	3	3
Bienne (BE)	3	2	2	2	3	3
Winterthur (ZH)	3	2	2	2	4	4

Tableau 13: Synthèse de l'appréciation des problèmes relevant de la politique d'intégration, de la politique d'intégration locale et de ses groupes cibles dans les 13 localités étudiées (mots clés)

	Problèmes d'intégration et obstacles à l'intégration	Potentiels d'intégration
Rorschach Ct. SG	Faible importance accordée à la politique d'intégration; fragmentation de la propriété immobilière dans le centre, qui n'offre pas un cadre attractif; logements vacants et problèmes de location; passivité et absence d'organisation et de mise en réseau de la population étrangère	Travail d'intégration actif et professionnel, et compétences en matière de politique d'intégration dans le système éducatif; conscience et reconnaissance des problèmes par les autorités locales; politique de promotion de l'intégration active au niveau cantonal
Spreitenbach Ct. AG	Croissance trop rapide et activité de construction soutenue dans les années 1960; présence de plusieurs complexes résidentiels importants n'offrant pas un cadre de vie attractif et composition «problématique» de la population ⁴ dans certains quartiers et dans certains immeubles; auto-perception en partie contradictoire (ville et village)	Travail d'intégration actif et professionnel à l'école et avec les jeunes; conscience et reconnaissance des problèmes par les autorités locales; organisation et mise en réseau de la population étrangère
Opfikon Ct. ZH	Forte mobilité et fluctuation élevée de la population résidente; absence de lien fort au lieu de domicile	Population jeune; le développement dynamique des constructions et des quartiers crée des opportunités pour des projets de promotion de l'intégration au niveau local
Locarno Ct. TI	Degré d'instruction moyen relativement faible; dépenses élevées au titre de l'aide sociale	Ouverture et tolérance de la population indigène; au niveau local, travail d'intégration privilégiant calme et pragmatisme et axé sur la prévention; effet positif du tourisme sur l'attitude interculturelle à l'égard des étrangers
Pratteln Ct. BL	Auto-perception contradictoire se traduisant par une politique d'intégration passive-réactive; problèmes de coordination entre les instances administratives; présence de plusieurs complexes résidentiels importants n'offrant pas un cadre de vie attractif et composition «problématique» de la population dans certains quartiers et dans certains immeubles	Des projets de développement immobilier comme Salina Raurica créent des opportunités pour des projets de promotion de l'intégration au niveau local.
Littau Ct. LU	Trafic et nuisances sonores dues au trafic; certains quartiers sont coupés du trafic et d'un point de vue topographique; composition «problématique» de la population dans certains quartiers et dans certains immeubles; dépenses élevées au titre de l'aide sociale	Traditions locales en matière de politique migratoire et de politique d'intégration; vie associative locale; conscience et reconnaissance des problèmes par les autorités locales
Kreuzlingen Ct. TG	Aucun problème ni obstacle particulier	Proximité de la frontière (culturelle et linguistique avec l'Allemagne); traditions locales en matière de politique migratoire et de politique d'intégration
	Problèmes d'intégration et obstacles à	Potentiels d'intégration

⁴ S'agissant des compositions «problématiques» de la population, voir Michal Arend. La planification urbaine et la politique du marché du logement peuvent-elles contribuer à une meilleure intégration des migrants?, in: H.-R. WICKER, R. FIBBI, W. HAUG (éd.): Les migrations et la Suisse: Résultats du Programme national de recherche «Migrations et relations interculturelles», Seismo Verlag, Zurich, 2003.

	l'intégration	
Renens Ct. VD	Potential de conflit du fait de l'absence d'un lien fort au lieu de domicile et de l'inquiétude de la population indigène	Absence de grands complexes résidentiels; mélange social et ethnique approprié de la population résidente; traditions locales en matière de politique migratoire et de politique d'intégration; travail d'intégration actif et professionnel; identification au pays d'origine de la part des étrangers; vie associative de la population étrangère
Montreux Ct. VD	Développement soutenu de l'activité de construction et perte de l'identité villageoise; mobilité et fluctuation de la population résidente; vieillissement démographique et, en partie, composition «problématique» de la population dans certains quartiers et dans certains immeubles; prix élevés et tendances à la ségrégation sur le marché du logement local	Bonne situation financière et conscience des problèmes; priorité marquée à la prévention; maintien de la structure villageoise; associations locales; instruments de planification innovants; effets positifs du tourisme sur l'attitude interculturelle à l'égard des étrangers
Vernier Ct. GE	Présence de plusieurs complexes résidentiels importants n'offrant pas un cadre de vie attrayant et composition «problématique» de la population dans certains quartiers et dans certains immeubles; potentiel de conflit du fait de l'absence d'un lien fort au lieu de domicile et de l'inquiétude et de la xénophobie d'une fraction importante de la population indigène	Conscience et reconnaissance des problèmes par les autorités locales; traditions locales en matière de politique migratoire et de politique d'intégration; travail d'intégration actif et professionnel et actif
La Chaux-de-Fonds Ct. NE	Parc immobilier en partie vétuste et mal entretenu; problème des frontaliers et ses répercussions	Santé économique et financière actuellement satisfaisante; zone d'habitation homogène sans écarts trop marqués en terme d'attractivité; traditions en matière de politique migratoire et de politique d'intégration; droit de vote accordé aux étrangers à l'échelle locale; vie associative
Bienne Ct. BE	Indices d'une montée ou d'une intensification récente de la xénophobie; parc immobilier en partie vétuste et mal entretenu	Santé économique et financière actuellement satisfaisante; traditions en matière de politique migratoire et de politique d'intégration; travail d'intégration actif et professionnel; bilinguisme
Winterthour Ct. ZH	Forte mobilité et fluctuation élevée dans certains quartiers et dans certains immeubles	Santé économique et financière actuellement satisfaisante; zone d'habitation homogène sans écarts trop marqués en terme d'attractivité; traditions en matière de politique migratoire et de politique d'intégration; ressources locales propres et travail d'intégration professionnel et de qualité

Tableau 14: Synthèse de l'évaluation des principaux obstacles et potentiels des 13 localités étudiées en matière de politique d'intégration

5 Conclusions et recommandations sous forme de thèses

T1: Le regroupement géographique de personnes et de groupes de population ayant des problèmes d'intégration particuliers s'explique, pour l'essentiel, par la présence d'opportunités de logement peu coûteuses et par les différences marquées qui existent en termes de prix, d'accessibilité et d'attractivité entre les zones d'habitation. La concentration des personnes socialement et économiquement vulnérables dans des segments du marché du logement bon marché et peu attrayants est le fait de leur pouvoir d'achat, de leur manque de compétences en matière de recherche et de candidature, de la discrimination dont elles sont victimes dans l'attribution des logements et de leur souhait de vivre à proximité de leurs familles et de personnes de même origine dont elles sont proches.

T2: A l'heure actuelle, c'est surtout dans les villes et dans les communes dans lesquelles d'importants complexes résidentiels ont été bâtis dans les années 1960 que l'on relève des exigences et des problèmes particuliers en matière de politique d'intégration. L'on constate par ailleurs que les problèmes d'intégration touchent souvent les locataires d'immeubles dont les loyers sont faibles et de petits complexes résidentiels situés dans des zones peu attrayantes du fait des nuisances sonores auxquelles elles sont exposées et/ou d'autres raisons.

T3: Le déplacement géographique des problèmes d'intégration particuliers s'opère à deux niveaux: à petite échelle d'abord, du centre-ville et des régions situées à proximité du centre-ville vers les banlieues et les zones périphériques; à plus large échelle ensuite, des grandes agglomérations tertiaires vers les petites et moyennes agglomérations dans lesquelles la part d'emplois dans le secteur industriel reste élevée.

T4: Eu égard à ces déplacements, les problèmes d'intégration touchent également des petites villes et communes dépourvues des outils et des structures requises pour les résoudre. Dans ces localités, l'on constate par ailleurs qu'il n'y a généralement que peu de projets de promotion de l'intégration au niveau local, et que les étrangers sont isolés, mal organisés et n'entretiennent pas de contacts entre eux.

T5: Les réactions des villes et des communes nouvellement confrontées aux problèmes et aux difficultés d'intégration sont diverses. Parmi les réponses négatives, l'on relèvera l'attitude passive, la minimisation ou le déni du problème, ou encore la thématization sans consistance. Pour leur part, les réactions positives englobent, entre autres, des travaux axés sur la résolution de problèmes donnés et menés dans le cadre de projets, de même que des stratégies de mobilisation, de collaboration et de mise en réseau.

T6: En Suisse, seules les moyennes et grandes villes disposent de lignes directrices, d'approches et d'objectifs spécifiques en matière de politique d'intégration, ainsi que d'instances et de structures (offices, divisions, délégués) (quasi) exclusivement dédiées à des questions relevant de la politique des étrangers et de la politique d'intégration. Dans les petites villes et dans les communes, elles sont du ressort des autorités dirigeantes, qui s'y consacrent parallèlement à d'autres tâches. Pragmatisme, orientation ciblée sur les problèmes et travail de projets sont autant d'autres spécificités de la politique d'intégration dans les petites villes. La manière dont les compétences sont

définies au niveau local a des répercussions sur l'importance, les activités et le degré de priorité de la politique d'intégration et de la promotion de l'intégration.

T7: Il existe entre les trois régions linguistiques des différences importantes et fondamentales quant à la perception des problèmes d'intégration au niveau local, à leurs origines et aux mesures nécessaires dans le domaine de la politique d'intégration. Dans les villes du Tessin et de la Suisse romande, la population indigène fait preuve de davantage d'engagement et d'empathie pour les étrangers, la situation de ces derniers étant en outre considérée avec plus de sérénité. Non seulement les étrangers ressentent moins la pression de s'intégrer, mais ils s'identifient aussi plus librement à leur pays d'origine et se montrent plus disposés à faire des efforts d'intégration sur une base volontaire.

T8: En Suisse alémanique, la politique d'intégration dominante est unilatérale et souligne les obligations incombant à la population étrangère.⁵ Les thèmes des «abus sexuels», de la «violence des jeunes», des «abus de l'Etat social» et le problème de la répartition inégale des charges sociales et des dépenses y relatives de la commune y imprègnent davantage le climat de la politique d'intégration qu'au Tessin et qu'en Suisse romande, exerçant au demeurant une influence plus forte sur l'attitude interculturelle des responsables politiques, des autorités et de la population indigène.

T9: Loin d'aller de soi, les cultures d'intégration locales et les compétences requises pour résoudre des problèmes relevant de la politique d'intégration naissent et évoluent lentement au fil du temps. Seuls des efforts importants et continus permettent d'assurer leur pérennité.

T10: Les moyens financiers et d'autres ressources de la promotion de l'intégration devraient profiter aux zones effectivement touchées par des problèmes d'intégration, et non aux localités qui soumettent les meilleurs rapports et demandes – rédigés et formulés par des professionnels rémunérés par l'Etat. Dans nombre de petites villes et communes ayant des problèmes d'intégration particuliers, des praticiens de l'intégration expérimentés fournissent un travail précieux qui ne bénéficie à l'heure actuelle d'aucun soutien ou d'un soutien trop peu important par manque de temps ou en l'absence de compétences suffisantes en matière de candidature.

T11: C'est surtout entre les cantons ruraux que subsistent les écarts et les déséquilibres les plus importants en terme de promotion de l'intégration. L'accès aux mesures de promotion de l'intégration et les relations avec les instances responsables sont inégales, de nombreuses petites villes et communes en proie à des problèmes d'intégration particuliers n'obtenant pas de soutien suffisant de la part des instances étatiques supérieures. Une légitimation possible et une tâche supplémentaire de la Confédération réside dans un nivellement des inégalités au niveau de l'accès aux mesures de promotion de l'intégration.

T12: Tandis que l'aide et le soutien de la Confédération seraient les bienvenus dans la quasi-totalité des projets d'intégration locaux, la participation et la codécision des instances fédérales le seraient moins dans bien des localités. Dans les villes et communes étudiées, nos interlocuteurs n'avaient pas de conception propre et innovante quant à la manière dont les instances fédérales

⁵ Cf. également la thèse n° 16 à la page suivante.

pourraient les soutenir dans le cadre de projets d'intégration au niveau local. D'un autre côté, certaines d'entre elles se sentent peu soutenues par les structures fédérales et cantonales existantes.

T13: La mise en œuvre réussie de projets et de mesures d'intégration nécessite une collaboration étroite entre des spécialistes de l'intégration et des collaborateurs dans d'autres domaines de l'activité étatique. Il importe par ailleurs d'associer aux travaux menés les groupes cibles de la politique d'intégration. A l'heure actuelle, nombre de collaborateurs dans d'autres domaines de l'activité étatique ne disposent pas de connaissances et d'un savoir-faire suffisants en matière de migration.

T14: La composition et les ressources de la population étrangère (p. ex. capacité d'articulation, de mise en réseau et d'organisation) et l'attitude interculturelle de la population indigène sont autant d'autres facteurs déterminants du succès et de l'efficacité de la politique d'intégration au niveau local.

T15: Parmi les autres facteurs qui influencent la politique de promotion de l'intégration dans les petites et moyennes villes, il convient de citer principalement les identités et les perceptions locales. La catégorisation d'une communauté villageoise est un obstacle à l'intégration et à la politique de promotion de l'intégration: elle ne réserve aux étrangers qu'une petite place et les fait apparaître avant tout comme des éléments perturbateurs d'un idylle de la patrie dont ils sont exclus.

T16: Les responsables et les acteurs de la politique d'intégration doivent se distancer activement du sentiment de xénophobie qui anime de nombreux Suisses. Une politique de promotion de l'intégration axée sur l'efficacité et la réalisation des objectifs comprend également des mesures et des projets visant à une amélioration de l'attitude interculturelle de la population résidente.

T17: Nombreux sont les étrangers – dont il est attendu à juste titre qu'ils consentent des efforts d'intégration plus soutenus – qui aspirent davantage à la reconnaissance et à l'estime qu'à une présentation de la Suisse et à des discours sur les attentes à leur égard. Le sentiment d'être accepté et bienvenu est précisément l'une des conditions essentielles à l'intégration, dont l'absence constitue dans bien des localités un obstacle sérieux à l'intégration qui ne saurait être surmonté, pas même par les meilleurs projets de promotion de l'intégration.

T18: L'auteur de la présente étude n'envisage pas que l'aggravation des problèmes d'intégration puisse prendre en Suisse, dans un avenir proche, une ampleur comparable à celle du phénomène observé dans les banlieues françaises.